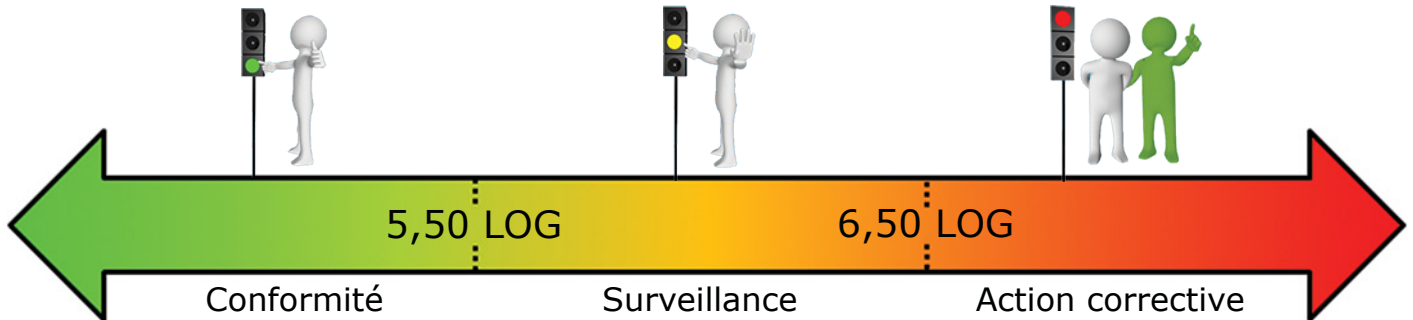
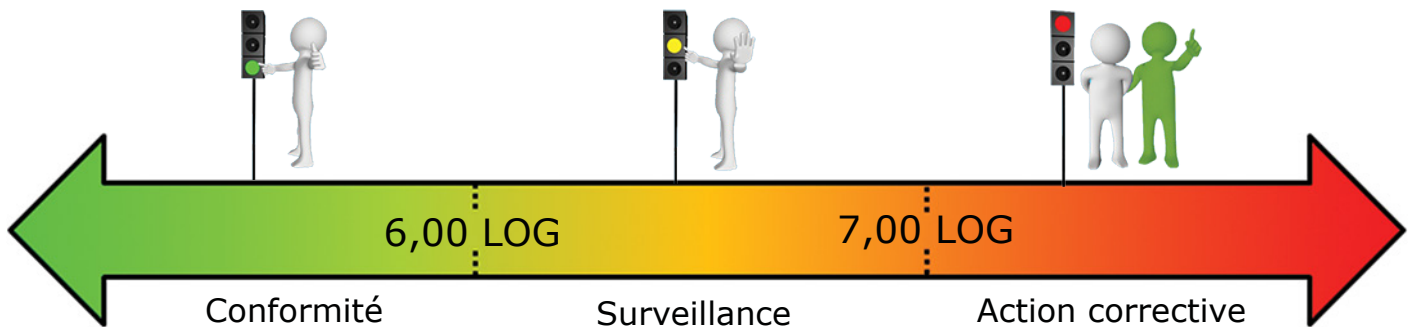


Fiche d'aide à l'interprétation des valeurs de flore totale mesurées dans les eaux ultra-pures par ATP-métrie

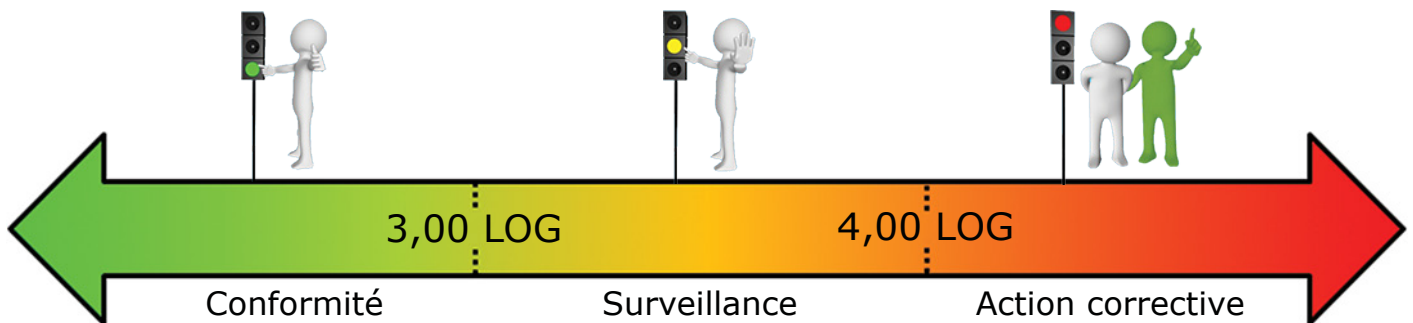
Eau de ville (en LOG eq.bact./l) :



Eau adoucie (en LOG eq.bact./l) :



Eau ultra-pure (en LOG eq.bact./l) :



On considère que lorsqu'une mesure est :

- Sous le seuil de surveillance (**conformité**), l'installation est sous contrôle microbiologique,
- Entre le seuil de surveillance et le seuil de contrôle (**surveillance**), l'installation ne présente pas de danger immédiat. Une action corrective est recommandée si trois mesures consécutives se situent dans cette zone,
- Supérieure au seuil de contrôle (**action corrective**), l'installation n'est pas sous contrôle microbiologique. Une action corrective rapide est recommandée (contrôle, nettoyage, désinfection...).